

COMMUNE DE LORLANGES

Le conseil municipal s'est réuni mardi dernier pour voter le budget : malgré un investissement conséquent dû à l'agrandissement de l'école et les dotations globales de l'Etat qui diminuent, les impôts n'augmentent pas pour 2015.

| | |
|----------------------------|---------|
| Taxe d'habitation : | 17.96 % |
| Taxe foncière (bâti) : | 14.47 % |
| Taxe foncière (non bâti) : | 50.46 % |
| CFE : | 25.89 % |

• SUBVENTIONS

| | |
|--|---------|
| - A.P.E. : | 380 € |
| - Comité des Fêtes : | 380 € |
| - Amicale des Sapeurs Pompiers Arvant Bournoncle : | 100 € |
| - Union Féd. Hte Loire Anciens Combattants : | 250 € |
| - ADMR Blesle Lempdes : | 200 € |
| - Club des Bons Vivants : | 380 € |
| - OCCE Lorlanges : | 800 € |
| - Amicale des donateurs de Sang Brioude : | 60 € |
| - Association des Amis de la Bibliothèque : | 30 € |
| - Association sportive du CEG Collège de Blesle : | 30 € |
| - Collège de Blesle (piano) : | 100 € |
| - Amicale des Pétanqueurs : | 30 € |
| - Club Football Espalem-Lorlanges : | 230 € |
| - Association "Champ Pointu" : | 1 000 € |
| - association « La Mandine » : | 120 € |
| - Les Apéros Musique : | 50 € |
| - Comité de vigilance de l'Hôpital public de Brioude : | 10 e |
| - Commune d'Espalem (participation aux frais de fonctionnement du Club Football Espalem Lorlanges) : | 1 000 € |
| - CCAS : | 1 050 € |
| - Fonds Social Logement : | 150 € |

• VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

ASSAINISSEMENT

- Dépenses et Recettes de fonctionnement : 20 731.78 €
- Dépenses et Recettes d'investissement : 27 315.96 €

COMMUNE

- Dépenses et Recettes de fonctionnement : 447 987.37 €
- Dépenses d'investissement : 519 871.50 €
- Recettes d'investissement : 520 238.28 €

Le Budget Primitif 2015 a été approuvé à l'unanimité.

- Election d'un nouvel adjoint

Mme Josette ROULLEAU démissionne de ses fonctions d'adjointe, comme elle l'avait envisagé en début de mandat lorsqu'elle avait accepté ce poste. Elle avait souhaité ainsi faire la transition avec les nouveaux élus.

Mme Céline SOULON a été élue au rang de 3^{ème} adjointe au Maire.

Mr Sébastien GRIMAULT, est passé au rang de 2^{ème} adjoint au maire.

Mme Christelle COURTEIX, est passée au rang de 1^{ère} adjointe au maire

- TARIFS CONCESSIONS COLUMBARIUM ET REVISION DES CONCESSIONS DE TERRAIN DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

- Les travaux de création du columbarium sont en cours de réalisation. L'entreprise PASCAL et FILS a été retenue pour la réalisation de ses travaux pour un montant TTC de 13 500 €

- Le columbarium constitue un espace de 6 cases et de 3 cavurnes.

- Case ou cavurne : concession perpétuelle, pour un montant de 600 €

L'accès au jardin du souvenir demeure libre et gratuit.

Révision des tarifs de concessions de terrains perpétuelles dans le cimetière communal, à savoir :

- place simple : 100 €

- place double : 200 €

- RECRUTEMENT D'UN EMPLOI D'AVENIR

Suite au départ à la retraite de Jean-Claude AVININ, le Conseil Municipal décide de recruter Adrien TARDY en Contrat d'Avenir pour une durée déterminée de 3 ans à compter du 1^{er} juin 2015 pour un temps complet de 35 heures hebdomadaires.

- Acquisition d'un défibrillateur semi automatique : le conseil a décidé de l'installation d'un défibrillateur au sein du village. Grâce à une participation financière du crédit agricole, le prix restant à charge de la commune est de 704 euros. Une formation sera proposée aux personnes intéressées.

- Travaux d'agrandissement de l'école : suite à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres, les entreprises sont en phase d'être désignées. Les délais de commencement du projet sont prévus le 1^{er} juin.